



Immobilier (vices cachés)

Par **franck quénium**, le **31/03/2010 à 17:34**

Bonjour, rnrnIl y a moins d'un an, mes parents ont fait l'acquisition d'une maison apparemment saine (des travaux de décoration avaient été effectués récemment : tapisseries, carrelages, etc...). Depuis leur installation dans les murs, les moisissures se développent dans toutes les pièces et placards, endommageant la literie, les vêtements. Aucune des mesures prises (traitement à l'aide de produits adaptés, utilisation d'absorbants d'humidité, etc) ne remédie au problème, les moisissures devant être traitées au moins une fois par mois. rnrnJe doute que les précédents propriétaires aient pu ignorer le problème. Avec le recul, il me semble que les travaux d'embellissement n'avaient pour objectif que de masquer l'insalubrité de cette maison. rnrnMes parents, s'ils se font aider d'un expert immobilier, ont-ils un recours ? Leur est-il notamment possible de se retourner contre les anciens propriétaires ? rnrnMerci d'avance pour votre réponse.